



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Convention avec le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Courance
pour profiter de la réalisation conjointe de travaux avec la CAN en
vue d'acheter une interconnexion de sécurité**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2004

Eau

Convention avec le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Courance pour profiter de la réalisation conjointe de travaux avec la CAN en vue d'acheter une interconnexion de sécurité

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Courance gère la production et distribution de l'eau sur plusieurs Communes du Sud-Ouest de Niort.

Une convention prévoit la fourniture d'eau par la Ville de Niort en raison de la limitation de la capacité d'utilisation de ses ressources actuelles, présentant un taux de nitrates en augmentation dès lors qu'elles sont trop sollicitées.

Des travaux d'interconnexion avec Niort, financés par le Syndicat de la Courance, sont donc nécessaires. Dans ce cadre, un tronçon en extension a déjà été réalisé dans le secteur de l'Avenue de la Rochelle

Cette future alimentation nécessite également l'augmentation en diamètre d'un tronçon situé dans le secteur de la rue Pied de Fond, tronçon par ailleurs vétuste et qui devait être remplacé très prochainement.

Dès lors, dans le souci de pénaliser le moins possible la circulation sur l'avenue de la Rochelle et de réaliser des économies d'échelle, il a été convenu de réaliser ces travaux dans le même temps également que la communauté d'agglomération pose des canalisations pour l'eau usée.

La maîtrise d'ouvrage concernant l'eau est assurée par le syndicat de la Courance. Le syndicat rétrocèdera la conduite à la Ville de Niort qui prendra en charge son entretien dont le coût sera inclus dans le prix de l'eau vendue.

Il est donc nécessaire au travers d'une convention de préciser le rôle et les limites de prestations de chacun. La Ville de Niort, au travers de sa Régie, prenant une quote part de la tranchée commune et la reprise des branchements.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention précitée définissant le rôle, les limites de prestation et les participations financières de chacun.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)